

MUSÉES ROYAUX

DE

Bruxelles, le .....

19 .....

# Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

A

N°

115

Objet :

Nous avons l'honneur de vous faire connaître qu'il n'est pas dans les intentions de la Commission Directrice d'acquérir, pour les collections de l'Etat, le tableau que vous avez bien voulu offrir de céder à ces fins par note letter du 29 octobre dernier.

ANNEXE

RÉDACTEUR

Expédié copie le 19 - 9<sup>me</sup> 1910.

Notes :

Veuillez agréer, M....., l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,  
Le Secrétaire,

Externat Saint-Maurille

5 Cloître Saint-Martin

Angers, le 29 Oct 1908.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser la photographie d'un tableau que je viens de découvrir dans une maison de mon voisinage. Ce tableau est signé très lisiblement **g.s.** Il a été restauré il y a peut-être 50 ans et est en bon état de conservation. Le coloris est excellent. Il représente une Vierge qui doit être un portrait, couronnée par l'Ange qui tient de la main droite un flambeau et de la gauche une couronne de fleurs. Deux anges à droite se passent de colliers de perles pour en couronner la dame ; l'ange de gauche reçoit une de

sandale de Vénus : l'autre sandale est à terre.

Cette toile me paraît une œuvre flamande ou hollandaise. C'est aussi le sentiment de M. de Nolhac à qui j'en ai montré la photographie. Il me semble même, étant d'accord avec la signature, qu'on peut avec une extrême raisonnable l'attribuer à Gotfried Schalke.

Ce tableau sera certainement mis en vente. J'ai versé qu'il pourrait intéresser le musée de peinture de Bruxelles.

Veuillez agréer, Monsieur, l'amorce de mes sentiments les plus distingués.

J. Pujol  
Chanoine  
Supérieur de l'Externat  
S. Maurille d'Angers.

P.S. Le tableau mesure  $\frac{61}{2}$  sur  $73$ .